



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question au Gouvernement n° 3355

Texte de la question

## EMPLOIS-JEUNES

**M. le président.** La parole est à M. Yves Rome, pour le groupe socialiste.

**M. Yves Rome.** Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, depuis bientôt cinq ans, les Français ont pu observer les effets favorables de l'ambitieux dispositif des emplois-jeunes, mis en place avec détermination dès le début de la législature et qui a clos de belle manière le temps des reniements. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Je constate aujourd'hui avec satisfaction que l'ensemble des élus locaux et nationaux, y compris ceux qui, sur ces bancs, avaient émis initialement les plus vives critiques, ont fait converger toutes leurs énergies pour conduire fermement ce projet sociétal d'envergure. Chacun peut désormais en mesurer les bénéfiques et personne n'est prêt à revenir sur ce qui a été et continue d'être, avec les 35 heures, l'emblème des engagements pris - et tenus - par le gouvernement de Lionel Jospin dès 1997 en matière de lutte contre le chômage.

**M. Yves Fromion.** Vous plaisantez ou quoi ?

**M. Yves Rome.** Grâce à ce programme, près de 350 000 jeunes ont pu entrer de plain-pied dans la vie active...

**M. Yves Fromion.** On rêve !

**M. Yves Rome.** ... dans des emplois aussi variés que ceux des collectivités territoriales, des établissements publics, des associations, de l'éducation nationale, de la police nationale ou encore de la justice. Cinq ans après, ces emplois nouveaux, qui répondent visiblement à des besoins concrets exprimés concrètement par nos concitoyens, seront, pour la plupart, consolidés durablement.

Devant la nécessité de préserver cette mesure phare, dont la qualité n'est plus à démontrer, le plan que vous avez récemment proposé ouvre des perspectives certaines. Pourriez-vous, madame la ministre, informer la représentation nationale sur les premiers résultats des dispositions que le Gouvernement a programmées afin de favoriser la pérennisation des emplois-jeunes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

**Mme Elisabeth Guigou,** ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, en 1997, ici même, le Premier ministre, Lionel Jospin, a pris l'engagement de rendre l'espoir à notre jeunesse (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants*) en s'attaquant résolument au chômage des jeunes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

En 1997, 600 000 jeunes étaient au chômage. Aujourd'hui, 208 000 ont retrouvé un emploi. Entre ces deux chiffres, entre ces deux dates, il y a une volonté politique, il y a des actes qui ont concrétisé les engagements

pris par le Premier ministre.

**M. Yves Fromion.** Vous aviez promis 700 000 emplois-jeunes !

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** Le programme des emplois-jeunes est absolument sans précédent, par ses ambitions, sa durée et les moyens qui lui ont été consacrés.

Ce programme a souvent constitué un tremplin. Il faut savoir que 20 % à 30 % de ceux qui ont bénéficié d'un emploi-jeune ont déjà été recrutés sur un autre emploi grâce à l'expérience qu'ils avaient acquise, alors que trois sur quatre étaient au chômage lorsqu'ils ont souscrit leur emploi-jeune. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Yves Fromion. N'importe quoi !

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** Il faut que vous sachiez aussi, mesdames, messieurs les députés, que nous avons pris l'engagement d'assurer à chacun de ces jeunes un avenir professionnel.

**M. Patrick Devedjian.** C'est 700 000 emplois que vous aviez promis !

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** Pour ceux qui ne trouvent pas spontanément un débouché, nous avons décidé de créer un troisième concours d'accès à la fonction publique d'Etat, par exemple à l'éducation nationale, ou à la fonction publique territoriale. Ce troisième concours, nous l'avons rendu possible grâce à la validation des acquis engrangés dans le cadre des emplois-jeunes. La validation des acquis professionnels, voilà une première application de cette grande réforme au profit des jeunes !

Nous avons aussi décidé, dans le plan de consolidation que vous avez mentionné, de continuer à aider les collectivités locales qui manquent de moyens ou les associations qui ont besoin d'un peu plus de temps pour pérenniser ces emplois, ainsi que d'octroyer à nos administrations les crédits nécessaires pour poursuivre les recrutements au titre des emplois-jeunes.

Ce programme restera, comme bien d'autres réformes, le signe que la volonté politique peut donner des résultats, qu'elle peut changer la vie quotidienne. La politique, ce n'est pas que des discours, c'est aussi des actes, qui prouvent chaque jour à la nation qu'on peut tenir ses engagements. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Yves Rome](#)

**Circonscription :** Oise (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3355

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 février 2002